

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 223

2 février 2009

SOMMAIRE

Actions Europe S.A.	10663	JK Luxe S.A.	10668
Alanis S.A.	10695	La Pyramide Sàrl	10679
Amcon International Corporation B.V. ..	10662	LBBW Luxembourg S.A.	10678
AvVenta WorldWide Holdings Lux S.à r.l.	10669	L.I.P. S.à r.l.	10680
Belux Invest S.A.	10681	L.I.P. S.à r.l.	10696
Bravura Solutions (Luxembourg) S.àrl.	10696	L.I.P. S.à r.l.	10696
Buy-Out Central Europe II S.C.A., SICAR	10668	Logis-Décors S.A.	10660
C.A.L S.à r.l.	10660	Lux CE S.à r.l.	10680
Central European Growth IV S.C.A., SI- CAR	10668	Lux-Connex S.A.	10659
Compagnie Immobilière de Leudelange S.à r.l.	10658	Marlyssa Holding S.A.	10658
Crédit Agricole Asset Management Alter- native Investments, Ltd. & Co SCS	10681	Maxi S.A.	10659
de Beek VII S.A.	10697	MCS Unit s.à r.l.	10669
Deka Promotions S.àrl.	10695	MECANO SERVICES Edmond Georges S.à r.l.	10662
Dome Capital S.à r.l.	10679	MLArg Real Estate 4 properties SARL ...	10681
Don Ros Co S.A.	10694	MLArg Real Estate GP 4 S.e.c.s.	10681
Electroshop S.à r.l.	10661	Monte Bianco S. à r.l.	10678
Ellsworth Group S.à r.l.	10663	Motor-Center-Mersch S.A.	10694
Emap Luxembourg Group Financing S.à r.l.	10661	Orlean Invest Integrated Logistic Services Holding S.A.	10704
Emerging Markets Investment Fund	10679	Pinecreek Capital S. à r.l.	10663
Erea Concept S.A.	10661	PKF Weber & Bontemps	10681
EuroPRISA Luxembourg Holding Compa- ny F S.à r.l.	10661	Pro-Gi S. à r.l.	10662
Fertitrust S.A.	10680	Ragtime Investissements S.A.	10660
FN International	10660	Relax Holding S.à r.l.	10659
FNP Invest sa	10658	Ruban I	10700
FRISSON S.à r.l., société de gestion de pa- trimoine familial	10697	Sofipart S.A.	10662
Iberian Foods Sàrl	10695	Taihan Global Luxembourg Investment Sàrl	10695
		United Resources S.à r.l.	10698
		Warlon	10658
		Weiler-Bau (Lux) GmbH	10659
		ZOTAN Professional Services	10681

Compagnie Immobilière de Leudelage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 37.507.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 janvier 2009.

Tom METZLER

Notaire

LUXEMBOURG

Référence de publication: 2009008608/222/13.

(090007173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Warlon, Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 143.558.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 janvier 2009.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2009008609/222/12.

(090007171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

FNP Invest sa, Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Industrielle Langwies, rue Hiel.

R.C.S. Luxembourg B 60.772.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 janvier 2009.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2009008611/231/14.

(090007126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Marlyssa Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 112.812.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2008 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MARLYSSA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009008703/34/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01850. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Maxi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6557 Dickweiler, 5, rue d'Echternach.
R.C.S. Luxembourg B 107.334.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, 12/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008700/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11045. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Lux-Connex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1141 Luxembourg, 101, rue des Artisans.
R.C.S. Luxembourg B 52.766.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, 12/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008701/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11048. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Weiler-Bau (Lux) GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1713 Luxembourg, 202B, rue de Hamm.
R.C.S. Luxembourg B 39.537.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, 12/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008702/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11044. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Relax Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 112.800.

Constituée par-devant Maître Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 9 décembre 2005, acte publié au Mémorial C no 541 du 15 mars 2006, modifiée pour la dernière fois par-devant M^e Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg-Eich (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 18 septembre 2007, acte publié au Mémorial C no 1211 du 20 mai 2008.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RELAX HOLDING S.à.r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008670/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00838. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

FN International, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 10.380.

Constituée par-devant M^e Carlo FUNCK, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 25 septembre 1972, acte publié au Mémorial C no 173 du 25 octobre 1972 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant M^e Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 3 mai 2005, acte publié au Mémorial C no 1291 du 29 novembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIN INTERNATIONAL
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009008671/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10353. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Ragtime Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 132.148.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009008684/817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2008, réf. LSO-CX09367. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Logis-Décors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, rue du Brill.
R.C.S. Luxembourg B 19.536.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 12/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008695/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11440. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

C.A.L S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8443 Steinfort, 14, Square Général Patton.
R.C.S. Luxembourg B 110.781.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 12/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008696/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11448. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Electroshop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 34-36, boulevard J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 105.342.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, 12/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008697/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11450. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Erea Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 35, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 135.773.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, 12/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008698/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11453. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Emap Luxembourg Group Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.619.900,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 114.130.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009008665/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03096. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

EuroPRISA Luxembourg Holding Company F S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 113.413.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 janvier 2009.

*Pour EuroPRISA Luxembourg Holding Company F S. à r.l.**Société à Responsabilité Limitée*

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009008681/1126/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01295. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Amcon International Corporation B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 102.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2008. Signature.

Référence de publication: 2009008664/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03101. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Sofipart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, 40, rue Lankert.
R.C.S. Luxembourg B 82.256.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, 12/01/2009. Signature.

Référence de publication: 2009008693/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11042. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

MECANO SERVICES Edmond Georges S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Bettembourg, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 29.746.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, 12/01/2009. Signature.

Référence de publication: 2009008694/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11043. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Pro-Gi S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 20, rue des Joncs.
R.C.S. Luxembourg B 105.427.

Constituée en date du 23 décembre 2004 pardevant M^e Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Mersch, acte publié
au Mémorial C no 394 du 29 avril 2005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17/12/08.

Pour Pro-Gi S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008692/1261/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01285. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Actions Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 121.965.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2009008704/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00592. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Ellsworth Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 118.410.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2009008705/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00588. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Pinecreek Capital S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.780,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 140.807.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Pinecreek Capital S. à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140.807 (the Company). The Company has been incorporated on July 8, 2008 pursuant to a deed of Me Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 2118 of September 1, 2008.

There appeared:

Latin Capital LLC, a limited liability company organised under the laws of the state of Delaware, United States of America with registered office at 874, Walker Road, Suite C, Dover, registered with the Delaware Registrar of Companies under number 4527978 (the Sole Shareholder), hereby represented by Me Philippe Chenu, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 29th, 2008.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of two hundred and eighty euro (EUR 280) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares having a par value of one euro (EUR 1) each to twelve thousand and seven hundred and eighty euro (EUR 12,780), by way of the issue of two hundred and eighty (280) new shares of the Company having a par value of one euro (EUR 1) each.

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above.

3. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under items 1. above.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of ATC Corporate Services (Luxembourg) SA, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of two hundred and eighty euro (EUR 280) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares having a par value of one euro (EUR 1) each to twelve thousand and seven hundred and eighty euro (EUR 12,780), by way of the issue of two hundred and eighty (280) new shares of the Company having a par value of one euro (EUR 1) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to two hundred and eighty (280) new shares having a par value of one euro (EUR 1) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of

I. 12 shares (the Cleono Shares) it holds in the share capital of Cleono Limited (Cleono), such shares having an aggregate accounting value in an amount of one hundred and thirty-four thousand and forty-two euro (EUR 134,042) representing 1% (one percent) of the share capital of Cleono.

The contribution in kind of the Cleono Shares to the Company, in an aggregate amount of one hundred and thirty-four thousand and forty-two euro (EUR 134,042) is to be allocated as follows:

- an amount of one hundred and thirty-four Euro (EUR 134) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company; and

- an amount of one hundred and thirty-three thousand and nine hundred and eight euro (EUR 133,908) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated December 24, 2008, issued by the management of Cleono and the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company which states in essence that:

"1. The Sole Shareholder is the owner of the Cleono Shares, representing 1% (one percent).

2. The Cleono Shares are fully paid-up.

3. The Sole Shareholder is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Cleono Shares.

4. None of the Cleono Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and none of the Shares are subject to any attachment.

5. There exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Cleono Shares be transferred to him.

6. According to applicable law and the articles of association of Cleono, the Shares are freely transferable.

7. All formalities required in Cyprus subsequent to the contribution in kind of the Cleono Shares to the Company will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.

8. Based on general accepted accounting principles, the worth of the Cleono Shares is valued at least at EUR 134,061 as per the attached balance sheet dated November 30, 2008, and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company."

The said certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

II. 1,470 shares (the Bluewater Shares) it holds in the share capital of Bluewater Capital, SL (Bluewater), such shares having an aggregate accounting value in an amount of one hundred and forty-six thousand and six hundred and eighty-nine euro (EUR 146,689) representing approximately 1% (one percent) of the share capital of Bluewater.

The contribution in kind of the Bluewater Shares to the Company, in an aggregate amount of one hundred and forty-six thousand and six hundred and eighty-nine euro (EUR 146,689) is to be allocated as follows:

- an amount of one hundred and forty-six euro (EUR 146) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company; and

- an amount of one hundred and forty-six thousand and five hundred and forty-three euro (EUR 146,543) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated December 24, 2008, issued by the management of Bluewater and the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company which states in essence that:

"1. The Sole Shareholder is the owner of the Bluewater Shares, representing 1% (one percent) of the share capital of Bluewater.

2. The Bluewater Shares are fully paid-up.

3. The Sole Shareholder is solely entitled to the Bluewater Shares and possesses the power to dispose of the Bluewater Shares.

4. None of the Bluewater Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and none of the Bluewater Shares are subject to any attachment.

5. There exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Bluewater Shares be transferred to him.

6. According to applicable law and the articles of association of Bluewater, the Shares are freely transferable.

7. All formalities required in Spain subsequent to the contribution in kind of the Bluewater Shares to the Company will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.

8. Based on general accepted accounting principles, the worth of the Bluewater Shares is valued at least at one hundred forty-six thousand seven hundred fifty-eight euro (EUR 146,758) as per the attached balance sheet dated December 10, 2008 and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company."

The said certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in capital, as follows:

Latin Capital LLC	12,780 shares
Total:	<u>12,780 shares</u>

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles in order to reflect the above changes, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand and seven hundred and eighty euro (EUR 12,780), represented by twelve thousand and seven hundred and eighty (12,780) shares in registered form having a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any employee of ATC Corporate Services (Luxembourg) SA, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand euro (EUR 3,000).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Pinecreek Capital S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le

numéro B 140.807 (la Société). La Société a été constituée le 8 juillet 2008 suivant un acte de Me Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 2118 du 1^{er} septembre 2008.

A comparu:

Latin Capital LLC, une société à responsabilité limitée (Limited Liability Company) organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, avec siège social au 874, Walker Road, Suite C, Dover, immatriculé au registre des sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 4527978 (l'Associé Unique), représentée par Me Philippe Chenu, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 décembre 2008.

Ladite procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités en charge de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingts euros (EUR 280) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à douze mille sept cent quatre-vingts euros (EUR 12.780), par l'émission de deux cent quatre-vingts (280) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

2. Souscription et libération de l'augmentation du capital social spécifiée au point 1. ci-dessus.

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 1. ci-dessus.

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout employé de ATC Corporate Services (Luxembourg) SA, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

5. Divers.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingts euros (EUR 280) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à douze mille sept cent quatre-vingts euros (EUR 12.780), par l'émission de deux cent quatre-vingts (280) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Libération

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire deux cent quatre-vingts (280) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et de les libérer entièrement par un apport en nature composé de:

I. 12 actions (les Actions Cleono) détenues par l'Associé Unique dans le capital social de la société Cleono Limited (Cleono), ces actions ayant une valeur comptable totale de cent trente-quatre mille quarante-deux euros (EUR 134.042) et représentant 1% (un pour cent) du capital social de Cleono.

Cet apport en nature des Actions Cleono à la Société d'un montant total de cent trente quatre mille quarante-deux euros (EUR 134.042) sera affecté comme suit:

- un montant de cent trente-quatre euros (EUR 134) est affecté au compte capital social nominal de la Société; et
- un montant de cent trente-trois mille neuf cent et huit euros (EUR 133.908) est affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été certifiée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat daté du 24 décembre 2008 délivré par la gérance de Cleono et de l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société qui atteste en substance que:

- «1. L'Associé Unique est le propriétaire des Actions Cleono, lesquelles constituent 1% (un pour cent).
2. Les Actions Cleono sont entièrement libérées.
3. L'Associé Unique est le seul titulaire des Actions Cleono et possède le pouvoir d'en disposer.

4. Aucune des Actions Cleono n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Actions et aucune des Actions n'est sujette à un attachement.

5. Il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel toute personne peut être autorisée à demander que les Actions Cleono lui soient cédées.

6. Conformément au droit applicable et aux statuts de Cleono, les Actions sont librement cessibles.

7. Toutes les formalités requises à Chypre consécutives à l'apport en nature des Actions Cleono à la Société seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant cet apport en nature.

8. Se basant sur les principes comptables généralement acceptés, la valeur des Actions Cleono est évaluée au moins à cent trente-quatre mille soixante et un euros (EUR 134.061) selon le bilan daté du 30 novembre 2008 et depuis cette évaluation, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient dépréciés la valeur de l'apport fait à la Société.»

Ledit certificat, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

II. 1.470 actions (les Actions Bluewater) détenues par l'Associé Unique dans le capital social de la société Bluewater Capital, SL (Bluewater), ces actions ayant une valeur comptable totale de cent quarante-six mille six cent quatre-vingt neuf euros (EUR 146.689) et représentant approximativement 1% (un pour cent) du capital social de Bluewater.

Cet apport en nature des Actions Bluewater à la Société d'un montant total de cent quarante-six mille six cent quatre-vingt neuf euros (EUR 146.689) sera affecté comme suit:

- un montant de cent quarante-six euros (EUR 146) est affecté au compte capital social nominal de la Société; et
- un montant de cent quarante-six mille cinq cent quarante-trois euros (EUR 146.543) est affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été certifiée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat daté du 24 décembre 2008 délivré par la gérance de Bluewater et de l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société qui atteste en substance que:

«1. L'Associé Unique est le propriétaire des Actions Bluewater, lesquelles constituent 1% (un pour cent) du capital social de Bluewater.

2. Les Actions Bluewater sont entièrement libérées.

3. L'Associé Unique est le seul titulaire des Actions Bluewater et possède le pouvoir d'en disposer.

4. Aucune des Actions Bluewater n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Actions et aucune des Actions Bluewater n'est sujette à un attachement.

5. Il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel toute personne peut être autorisée à demander que les Actions Bluewater lui soient cédées.

6. Conformément au droit applicable et aux statuts de Bluewater, les Actions sont librement cessibles.

7. Toutes les formalités requises en Espagne consécutives à l'apport en nature des Actions Bluewater à la Société seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant cet apport en nature.

8. Se basant sur les principes comptables généralement acceptés, la valeur des Actions Bluewater est évaluée au moins à cent quarante-six mille sept cent cinquante-huit euros (EUR 146.758) selon le bilan daté du 10 décembre 2008 et depuis cette évaluation, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient dépréciés la valeur de l'apport fait à la Société.»

Ledit certificat, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

L'Associé Unique décide d'enregistrer que l'actionariat dans la Société qui résulte de l'augmentation de capital est comme suit:

Latin Capital LLC	12.780 parts sociales
Total:	<u>12.780 parts sociales</u>

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille sept cent quatre-vingts euros (EUR 12.780) représenté par douze mille sept cent quatre-vingts (12.780) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout employé de ATC Corporate Services (Luxembourg) SA, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte est estimé approximativement à trois mille euros (EUR 3.000).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, celle-ci a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: P. Chenu et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2009, LAC/2009/288. - Reçu mille quatre cent trois euros soixante-six cents (EUR 0,50% = 1.403,66).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009008419/5770/263.

(090006727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

JK Luxe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 7, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 95.829.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009008706/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00590. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Buy-Out Central Europe II S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque,
(anc. Central European Growth IV S.C.A., SICAR).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 132.104.

Constituée suivant acte reçu par M^e Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 21 septembre 2007, acte publié au Mémorial C no 2303 du 15 octobre 2007 et modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 23 septembre 2008, acte publié au Mémorial C no 2639 du 29 octobre 2008.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Buy-Out Central Europe II S.C.A., SICAR

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008674/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10371. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

MCS Unit s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, rue d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 121.614.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 janvier 2008.

Livoir Sonia.

Référence de publication: 2009008675/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11270. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

AvVenta WorldWide Holdings Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 143.984.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

AvVenta Holdings, LLC, a limited liability company established in the State of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road Suite 400, Wilmington, DE 19808, the United States of America, registered with the Delaware Division of Corporations under the File #: 4066626 here represented by Mrs. Peggy Simon, private employee, residing in Berdorf, by virtue of a proxy established on December 19th, 2008.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the company appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration.

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

The Company is initially composed of one sole shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name of "AvVenta Worldwide Holdings Lux S.à r.l.".

Art. 5. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares.

Art. 6. Subscribed capital. The share capital is set at twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1,-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of capital. The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of one or several shares carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible towards the Company.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a shareholder. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Chapter III. Manager(s).

Art. 10. Manager(s), Board of managers. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

Art. 11. Powers of the manager(s). In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Day-to-day Management. The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

Art. 13. Meetings of the board of managers. The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or email, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

Art. 14. Liability - Indemnification. The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

Art. 15. Conflict of interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s).

Art. 16. General meeting of shareholders. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who needs not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

Art. 17. Powers of the meeting of shareholders. Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 18. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast, provided that the number of shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each share.

Chapter V. Financial year, Distribution of profits.

Art. 19. Financial year. The Company's accounting year starts on 1st January and ends on 31st December of each year.

Art. 20. Adoption of financial statements. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Appropriation of profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 22. Interim dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the board of managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the legal reserve.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable law.

Art. 24. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31st December 2009.

Subscription - Payment

All the twenty thousand (20,000) shares have been subscribed by AvVenta Holdings LLC, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

For the purpose of registration, the share capital of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) is valued at fourteen thousand thirty-three Euro forty-five Cent (€ 14.033,85).

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand eight hundred Euro (€ 1.800.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Determine the number of managers at two (2).

2. Appoint the following persons as Company's managers:

- Dan Galpern, born on January 6, 1971 in New York, USA, with address at 7 Times Square, Suite 4307, New York, NY 10036, USA;

- Peter J. Noce, born on April 18, 1963, in Columbia SC, USA, with address at 620 M Long Point Road, Mount Pleasant, SC 29464, USA.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Determine the address of the Company at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the Company appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

AvVenta Holdings LLC, une société à responsabilité limitée ayant son siège social dans l'Etat du Delaware, au 2711 Centerville Road Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, inscrite au "Delaware Division of Corporations", sous le numéro #: 4066626.

Représentée par Mme Peggy Simon, employée privée, demeurant à Berdorf, en vertu d'une procuration donnée le 19 décembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "la Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de "PECS" et des "warrants", et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination "AvVenta WorldWide Holdings Lux S.à r.l."

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Parts sociales.

Art. 6. Capital souscrit. Le capital social est fixé à vingt mille US Dollars (USD 20.000.-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1.-) chacune, chaque part étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de sa valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et Diminution du capital social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs parts sociales emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun désigné parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne

peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un associé. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Chapitre III. Gérant(s).

Art. 10. Gérants, Conseil de gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement "Gérants de catégorie A" et "Gérants de catégorie B".

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

Art. 11. Pouvoirs du/des gérant(s). Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou non, qu'ils soient associés ou non.

Art. 12. Gestion journalière. Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelles) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

Art. 13. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devra être présent ou représenté.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Art. 14. Responsabilité, Indemnisation. Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquels il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 15. Conflit d'intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Associé(s).

Art. 16. Assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixées pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes multiples ne devront pas être pris en compte.

Chaque action donne droit à une voix.

Chapitre V. Année sociale, Répartition.

Art. 19. Année sociale. L'année sociale commence le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Approbation des comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Affectation des résultats. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la Loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaires le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 22. Dividendes intérimaires. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
- Le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes,
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5 %) du profit net de l'année en cours ont été attribués à la réserve légale.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi applicable.

Art. 24. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Toutes les vingt mille (20.000.-) parts sociales ont été souscrites par Av Venta Holdings LLC, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de vingt mille US Dollars (USD 20,000.-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Estimation

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social de vingt mille US Dollars (USD 20,000.-) est évalué à quatorze mille trente-trois Euros quatre-vingt-cinq Cents (€ 14.033,85).

10678

Frais

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille huit cents Euros (€ 1.800.-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique décide de:

1. Fixer le nombre de gérants de la Société à deux (2).
2. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:
 - Monsieur Dan Galpern, né le 6 janvier 1971 à New York, États-Unis d'Amérique, résidant 7 Times Square, Suite 4307, New York, NY 10036, États-Unis d'Amérique;
 - Monsieur Peter J. Noce, né le 18 avril 1963 à Columbia SC, États-Unis d'Amérique, résidant 620 M Long Point Road, Mount Pleasant, SC 29464, États-Unis d'Amérique.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Fixer l'adresse du siège social de la Société au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 31 décembre 2008. Relation: ECH/2008/1788. Reçu soixante-dix euros dix-sept cents 14.033,85.- € à 0,50% = 70,17.- €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 08 janvier 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009008486/201/498.

(090006482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Monte Bianco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 110.176.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 janvier 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009008603/202/12.

(090006964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

LBBW Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 15.585.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 17 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 07 janvier 2009.

Camille MINES

Notaire

Référence de publication: 2009008596/225/13.

(090007156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Dome Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 124.842.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 janvier 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009008601/202/12.

(090006953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Emerging Markets Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 27.018.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 novembre 2008, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, LAC/2008/49301, que les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable «Emerging Markets Investment Fund» en liquidation, avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 27018, et constituée suivant acte reçu par Maître Joseph KERSCHEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 1987, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations C numéro 26 du 29 janvier 1988 et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire Edmond SCHROEDER en date du 11 juin 1999, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 854 du 16 novembre 1999 ont prononcé la clôture de la liquidation et constaté que la société Emerging Markets Investment Fund a définitivement cessé d'exister.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir de la date de la clôture de la liquidation par J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009008593/242/24.

(090006932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

La Pyramide Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, 9, Marbuengerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 95.082.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 14/01/2009.

Pour la société

C.F.N. GESTION S.A.

52 ESPLANADE

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009008655/2602/18.

Enregistré à Diekirch, le 12 janvier 2009, réf. DSO-DA00234. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090006857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

L.I.P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 76.262.

Constituée par-devant Me Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 10 mai 2000, acte publié au Mémorial C no 737 du 7 octobre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour L.I.P. S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008658/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00820. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Fertitrust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 11.025.

Constituée par-devant Maître André Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 25 mai 1973, acte publié au Mémorial C n° 147 du 27 août 1973. La devise du capital a été modifiée en Euros suivant acte sous seing privé en date du 30 juin 2000, acte publié au Mémorial C n° 479 du 26 juin 2001.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FERTITRUST S.A

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008668/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10368. - Reçu 128,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Lux CE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 106.445.

Constituée par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 25 février 2005, acte publié au Mémorial C n° 644 du 2 juillet 2005. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 5 février 2008, acte publié au Mémorial C n° 922 du 15 avril 2008.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Lux CE S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008662/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10382. - Reçu 90,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**PKF Weber & Bontemps, Société Anonyme,
(anc. ZOTAN Professional Services).**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 135.187.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Paul DECKER
Le notaire

Référence de publication: 2009008620/206/13.

(090006436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Belux Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 28.394.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 05 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009008621/239/12.

(090006983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Crédit Agricole Asset Management Alternative Investments, Ltd. & Co SCS, Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 118.806.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 décembre 2008. Signature.

Référence de publication: 2009008666/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02842. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**MLArg Real Estate 4 properties SARL, Société à responsabilité limitée,
(anc. MLArg Real Estate GP 4 S.e.c.s.).**

Capital social: EUR 268.900,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 125.477.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth day of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the partners of MLArg Real Estate GP 4 S.e.c.s., a limited corporate partnership (société en commandite simple), regulated by the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 125.477 (the Company), established by and between its partners, under private seal on February 7, 2007, pursuant to a limited partnership agreement (the Agreement) which was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 973 of May 25, 2007.

The last amendment made to the Agreement, was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2608 of October 24, 2008.

The Meeting is chaired by Sophie Arvieux, lawyer, residing in Luxembourg. The Chairman appoints as Secretary Claire Benedetti, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as Scrutineer Marie Roche, lawyer, residing in Luxembourg, (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer constituting the Bureau of the Meeting).

The Bureau having thus been formed, the Chairman declares and requests the undersigned notary to record the following:

I.- The partners represented at the Meeting and the number of units they hold is indicated on an attendance list signed by the proxy holders of the partners represented, the members of the Bureau and the undersigned notary; the said attendance list as well as the proxies from the partners represented at the present Meeting will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

II.- The entire corporate capital of the Company is represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda, prior convening notices being waived in writing by all the partners represented.

III.- The agenda of the present Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Change of the Company's legal form from a limited corporate partnership (société en commandite simple) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée);
3. Change of the Company's name into "MLArg Real Estate 4 properties SARL"
4. Amendment of the purpose of the Company which shall henceforth be as follows:

The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

5. Amendment of the share capital structure, which shall henceforth be as follows:

The share capital set at two hundred sixty-eight thousand nine hundred euro (EUR 268,900.-), represented by two thousand six hundred eighty-nine (2,689) shares in registered form, having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

6. Full restatement of the Company's Agreement which is renamed the Company's articles of association to reflect the resolutions passed under items 2 to 5 above;

7. Record of the shareholding of the Company so as to reflect the changes under items 2 and 5 above;

8. Acknowledgment of the resignation of the general partner of the Company and granting of full and complete discharge for the exercise of its mandate;

9. Appointment of Teodora Ciota and John Katz as class A managers and Wim Rits and Gerald Welvaert as class B managers of the Company;

10. Amendment of the partners' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. to proceed on behalf of the Company with the change of legal form of the Company;

11. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting, duly represented, unanimously resolves on the following:

First resolution

The entirety of the limited corporate partnership capital being represented at the present Meeting, each partner waives the convening notices, the partners represented considering themselves as duly convened.

Second resolution

The Meeting resolves to change the form of the Company from a limited corporate partnership (société en commandite simple) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée), such resolution to become effective immediately after the passing of the sixth resolution hereafter.

Third resolution

The Meeting resolves to change the name of the Company into "MLArg Real Estate 4 properties SARL".

Fourth resolution

The Meeting resolves to change the purpose of the Company which shall henceforth be as follows:

The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Fifth resolution

The Meeting resolves to change the Company's share capital structure which shall henceforth be as follows:

The share capital set at two hundred sixty-eight thousand nine hundred euro (EUR 268,900.-), represented by two thousand six hundred eighty-nine (2,689) shares in registered form, having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

Sixth resolution

In order to reflect the resolutions taken above, the Meeting resolves to amend and completely restate the Company's Agreement which is renamed the Company's articles of association which shall henceforth read as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "MLArg Real Estate 4 properties SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determine that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Purpose.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's share capital is set at two hundred sixty-eight thousand nine hundred euro (EUR 268,900.-), represented by two thousand six hundred eighty-nine (2,689) shares in registered form, having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management – Representation**Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, which sets the term of their office. If several managers are appointed, they will constitute a board of managers (the Board) composed of class A managers and class B managers. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

Art. 9. Procedure.

9.1. The Board meets as often as required by the corporate interest or upon request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

9.2. Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

9.3. No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

9.4. A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

9.5. The Board can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented and at least one class A manager and one class B manager is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

Art. 10. Representation.

10.1 Where the Company is managed by a Board, the Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

10.2 Where the Company has a sole manager, the Company is bound towards third parties by the signature of the latter.

10.3 The Company is also bound towards third parties by any person(s) to whom such special powers have been delegated.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1 The managers cannot, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment complies with the Articles and the Law.

IV. General meetings of shareholders and circular resolutions**Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1. Resolutions of the shareholders are adopted at general meetings of shareholders (the General Meeting(s)) or by way of circular resolutions (the Circular Resolutions).

12.2. Where resolutions are to be adopted by way of Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. The shareholders cast their vote by signing, in one or several counterparts, the Circular Resolutions, all of which taken together constitute one and the same document.

12.3. Where the Company has one shareholder, the latter exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting. The decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

12.4. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share entitles to one vote.

Art. 13. Notices, Quorum, Majority and Voting procedures.

13.1. The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or of shareholders representing more than one-half of the share capital.

13.2. Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

13.3. General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

13.4. If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

13.5. A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

13.6. Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.7. The Articles are only amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

13.8. Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Financial year and Annual general meeting of shareholders.

14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.

14.2. Each year, the sole manager or the Board must prepare the balance sheet and the profit and loss account in accordance with the Law, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 15. Réviseur d'entreprises.

15.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

15.2. The shareholders appoint the réviseur(s) d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseur(s) d'entreprises may be re-elected.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

16.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the sole manager or by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the sole manager or by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders holding three quarters of the share capital. The sole shareholder or the shareholders must appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and must determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholder(s), the liquidator(s) has (have) the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2 The surplus remaining after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

18.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or by any other generally accepted means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided that signatures in electronic form fulfil all legal requirements to be resolutions, signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical reso-

lution. 18.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable legal provisions, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Seventh resolution

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the conversion of the Company into a private limited liability company, as follows:

- MLArg Real Estate GP S.a r.l.	1 share
- MLArg Real Estate	1 336 shares
- MLArg Real Estate	2 336 shares
- MLArg Real Estate	3 336 shares
- MLArg Real Estate	4 336 shares
- MLArg Real Estate	5 336 shares
- MLArg Real Estate	6 336 shares
- MLArg Real Estate	7 336 shares
- MLArg Real Estate	8 336 shares
-Total	<u>2,689 shares</u>

Eighth resolution

The Meeting resolves to acknowledge the resignation of the general partner of the Company, MLArg Real Estate GP S.a r.l., with immediate effect and to grant full and complete discharge for the exercise of its mandate.

Ninth resolution

The Meeting resolves to appoint as of the date hereof, for an unlimited period of time:

- Teodora Ciota, born on January 3, 1975 in Medias (Romania), assets manager, with professional address at 2 Kind Edward Street, EC1A 1HQ London, United Kingdom, as class A manager of the Company;

- John Katz, born on November 22, 1966, in Manhasset (USA), asset s manager, with professional address at Merrill Lynch Global Principal Investments, 4 World Financial Center, 9th Floor, New York, NY 10080, USA, as class A manager of the Company;

- Wim Rits, born on June 14, 1970 in Merksem (Belgium), private employee, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, as class B manager of the Company and

- Gerald Welvaert, born on July 15, 1977 in Uccle (Belgium), private employee, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, as class B manager of the Company,

all together constituting the board of managers of the Company.

Tenth resolution

The Meeting resolves to amend the corporate units register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. to proceed on behalf of the Company with the change of legal form of the Company.

Statement

The conversion (transformation) of the Company from a limited corporate partnership (société en commandite simple) to a private limited liability company (société à responsabilité limitée) is not subject to capital duty under the terms of art. 4 a) of the law dated December 29, 1971.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euros (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holders of the appearing parties, the said proxy holders signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le dix-huit décembre.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de MLArg Real Estate GP 4 S.e.c.s., une société en commandite simple, régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.477 (la Société), constituée par et entre ses associés, sous seing privé le 7 février 2007, en vertu d'un pacte de société en commandite simple (le Pacte) dont les extraits ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 973 du 25 mai 2007.

La dernière modification apportée au Pacte a été publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°2608 du 24 octobre 2008.

L'assemblée est présidée par Sophie Arvieux, Avocat, de résidence à Luxembourg.

Le Président nomme comme Secrétaire Claire Benedetti, juriste, de résidence à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme Scrutateur, Marie Roche, juriste, de résidence à Luxembourg, (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur formant le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les associés représentés à l'Assemblée et le nombre d'unités qu'ils détiennent est renseigné sur une liste de présence signée par les mandataires des associés représentés, les membres du Bureau et le notaire instrumentant; ladite liste de présence ainsi que les procurations des associés représentés à la présente Assemblée resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

II. L'intégralité du capital social de la Société est représenté à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, sans convocations préalables.

III. L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Changement de la forme juridique de la Société de société en commandite simple en société à responsabilité limitée;

3. Changement de la dénomination sociale de la Société en "MLArg Real Estate 4 properties SARL"

4. Modification de l'objet social de la Société sera le suivant: L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tous ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut exercer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

5. Modification de la structure du capital social, qui se présentera désormais comme suit:

Le capital social sera fixé à deux cent soixante-huit mille neuf cent euros (EUR 268.900.-), représenté par deux mille quatre cent quatre-vingt-neuf (2.689) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune.

6. Refonte intégrale du Pacte de la Société renommé les statuts de la Société afin de refléter les résolutions adoptées aux points 2 à 5 ci-dessus;

7. Enregistrement de l'actionnariat de la Société afin de refléter les modifications des points 2 et 5 ci-dessus;

8. Prise d'acte de la démission de l'associé commandité de la Société et décharge pleine et entière accordée pour l'exercice de son mandat;

9. Nomination de Teodora Ciota et John Katz en qualité de gérants de classe A et Wim Rits et Gerald Welvaert en qualité de gérants de classe B de la Société;

10. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff ainsi qu'à tout employé de Equity Trust Co. (Luxembourg)

S.A. pour procéder pour le compte de la Société à (i) l'inscription des unités nouvellement émises de la Sociétés et (ii) au changement de la forme juridique de la Société;

11. Divers.

Ces faits exposés et reconnus comme vrais par l'Assemblée, l'Assemblée, dûment représentée, prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital de la société en commandite simple étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer la forme juridique de la Société d'une société en commandite simple en une société à responsabilité limitée, cette résolution prenant effet immédiatement après l'adoption de la sixième résolution ci-après.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la Société en "MLArg Real Estate 4 properties SARL".

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de changer l'objet social de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tous ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut exercer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier la structure du capital social de la Société qui se présentera désormais comme suit:

Le capital social sera fixé à deux cent soixante-huit mille neuf cent euros (EUR 268.900), représenté par deux mille quatre cent quatre-vingt-neuf (2.689) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

Sixième résolution

Afin de refléter les résolutions prises ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier et de reformuler intégralement le Pacte de la Société renommé les statuts de la Société et qui auront désormais la teneur suivante:"

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art.1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "MLArg Real Estate 4 properties SARL" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit

du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou du conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tous ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à deux cent soixante-huit mille neuf cent euros (EUR 268.900), représenté par deux mille quatre cent quatre-vingt-neuf (2.689) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique ou des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le Conseil) composé de gérants de classe A et de gérants de classe B. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution de l'associé unique ou des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique du Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige ou sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

9.2. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans la convocation à la réunion.

9.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

9.4. Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

9.5. Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

9.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

Art. 10. Représentation.

10.1. Lorsque la Société est administrée par un Conseil, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

10.2. Lorsque la Société a un gérant unique, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

10.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1 Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. Les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales des associés (l'Assemblée Générale ou les Assemblées Générales) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires).

12.2 Quand les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires, le texte des résolutions est envoyé à tous les associés, conformément aux Statuts. Les associés exprimeront leur voix en signant, en un ou plusieurs exemplaires, les Résolutions Circulaires, qui ensemble constituent un seul et même document.

12.3 Lorsque la Société a un associé unique, ce dernier exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale. Les décisions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

12.4 Chaque associé a des droits de vote proportionnels à son actionariat. Chaque part sociale donne droit à un vote.

Art. 13. Convocations, Quorum, Majorité et Procédures de vote.

13.1 Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

13.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans la convocation à l'assemblée.

13.3 Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure indiqués dans les convocations.

13.4 Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

13.5 Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (associé ou non) afin d'être représenté à toute Assemblée Générale.

13.6 Les résolutions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les résolutions sont adoptées à l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

13.7 Les Statuts sont uniquement modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

13.8 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social et assemblée générale annuelle des associés.

14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

14.2. Chaque année, le gérant unique ou le Conseil doit dresser le bilan et le compte de résultats conformément à la Loi, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4 Le bilan et le compte de résultats sont approuvés à l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

15.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et fixent leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

16.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

16.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par l'associé unique ou les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant les trois-quarts du capital social. L'associé unique ou les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur

nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de(s) associé(s), le(s) liquidateur(s) est (sont) investi(s) des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

18.1. Les convocations et communications, et respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique généralement accepté.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires peuvent être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Septième résolution

L'Assemblée décide d'enregistrer que suite à la conversion de la Société en société à responsabilité limitée, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

- MLArg Real Estate GP S.à r.l.	1 part sociale
- MLArg Real Estate	1 336 parts sociales
- MLArg Real Estate	2 336 parts sociales
- MLArg Real Estate	3 336 parts sociales
- MLArg Real Estate	4 336 parts sociales
- MLArg Real Estate	5 336 parts sociales
- MLArg Real Estate	6 336 parts sociales
- MLArg Real Estate	7 336 parts sociales
- MLArg Real Estate	<u>8 336 parts sociales</u>
- Total	2.689 parts sociales

Huitième résolution

L'Assemblée décide de prendre acte de la démission de l'associé commandité de la Société, MLArg Real Estate GP S.à r.l., avec effet immédiat et d'accorder décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de nommer à compter de la date des présentes, pour une durée indéterminée:

- Teodora Ciota, né le 3 janvier 1975 à Médias (Roumanie), gérant de biens, ayant comme adresse professionnelle 2 King Edward Street, EC1A 1HQ Londres, Royaume Uni en qualité de gérant de classe A de la Société;

- John Katz, né le 22 novembre 1966, à Manhasset (USA), gérant de biens, ayant comme adresse professionnelle Merrill Lynch Global Principal Investments, 4 World Financial Center, 9th Floor, New York, NY 10080, USA, en qualité de gérants de classe A de la Société;

- Wim Rits, né le 14 juin 1970 à Merksem (Belgique), employé privé, ayant comme adresse professionnelle 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de gérant de classe B de la Société; et

- Gérald Welvaert

- né le 15 juillet 1977 à Uccle (Belgique), employé privé, ayant comme adresse professionnelle 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de gérant de classe B de la Société; qui forment ensemble le conseil de gérance de la Société.

Dixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff ainsi qu'à tout employé de Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. afin de procéder pour le compte de la Société à (i) l'inscription des unités nouvellement émises de la Société et (ii) au changement de la forme juridique de la Société.

Déclaration

La transformation de la forme juridique de la Société d'une société en commandite simple en une société à responsabilité limitée n'est pas soumise au droit d'apport selon les modalités de l'art. 4 a) de la loi du 29 décembre 1971.

Estimation des frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent approximativement à mille cinq cent euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, lesdits mandataires ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: S. Arvieux, C. Benedetti, M. Roche et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg AC, le 29 décembre 2008. LAC/2008/52779. Reçu douze euros Eur 12,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009008510/5770/678.

(090006456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Don Ros Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.588.

Notules de l'assemblée générale du 20 avril 2006

Sont présents:

- Natalia KORNIENKOVA
- Guy Paul HERMANS
- Wilhelmina VAN ROSMEULEN
- Guy Paul HERMANS
- Antonius VAN DONGEN

Il est convenu et agréé à la majorité des voix de renouveler pour une période de six années, les mandats d'administrateurs de

- Madame Natalia KORNIENKOVA demeurant 1, rue des Foyers à L-1537 Luxembourg,
- Madame Wilhelmina VAN ROSMEULEN, demeurant 10, rue Markt à 4841 PRINSBEEK aux Pays-Bas
- Monsieur Antonius VAN DONGEN, demeurant 10, rue Markt à 4841 PRINSBEEK aux Pays-Bas
- Monsieur Guy Paul HERMANS, demeurant 1, rue des Foyers à L-1537 Luxembourg.

Monsieur Antonius VAN DONGEN est nommé à l'unanimité en temps qu'administrateur délégué pour une durée de six ans.

Fait à Luxembourg, le 20 avril 2006.

N. Kornienkova / W. Van Rosmeulen / G.P. Hermans / A. Van Dongen.

Référence de publication: 2009009000/1603/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU07024. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

M.C.M., Motor-Center-Mersch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7525 Mersch, 63, rue de Colmar-Berg.

R.C.S. Luxembourg B 47.591.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 janvier 2009.

BLANCHE MOUTRIER

NOTAIRE

Référence de publication: 2009008607/272/12.

(090007178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Taihan Global Luxembourg Investment Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 131.405.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 janvier 2009.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Jean SECKLER
Notaire

Référence de publication: 2009008612/231/14.

(090007120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Deka Promotions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 45.825.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Emile SCHLESSER
Notaire

Référence de publication: 2009008610/227/12.

(090007145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Iberian Foods Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 109.605.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n°53640 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2009008613/211/12.

(090007051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Alanis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 73.829.

Constituée par-devant M^e Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 21 décembre 1999, acte publié au Mémorial C no 275 du 11 avril 2000.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALANIS S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009008672/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00836. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

L.I.P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 76.262.

Constituée par-devant Me Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 10 mai 2000, acte publié au Mémorial C n° 737 du 7 octobre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour L.I.P. S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008660/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00825. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

L.I.P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 76.262.

Constituée par-devant Me Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 10 mai 2000, acte publié au Mémorial C n° 737 du 7 octobre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour L.I.P. S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008661/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00829. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Bravura Solutions (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 120.598.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 23 décembre 2008 que:

1. La liquidation de la Société a été clôturée.
2. Les documents et comptes de la Société seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir de cette publication au 291, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 décembre 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009008636/1035/20.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02481. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

FRISSON S.à r.l., société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 120.694.

Statuts coordonnés en date du 8 décembre 2008 suite à un acte n° 685 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Rue Postale 320
L-2013 Luxembourg
Jacques DELVAUX
Notaire

Référence de publication: 2009008635/208/15.

(090007128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

de Beek VII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 81.584.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société DE BEEKSTROOM A.V.V., ayant son siège social à Lloyd L.G. Smith boulevard 162, P.O. Box 4145 à Noord, Aruba, ici représentée par Madame Christel GIRARDEAUX, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée à Aruba le 4 décembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle société comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme "DE BEEK VII S.A.", ayant son social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg en date du 16 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 982 du 9 novembre 2001, est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 81.584.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cents actions (3.100), d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Que la société DE BEEKSTROOM A.V.V., représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, sa mandataire déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette Société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au domicile de l'actionnaire où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôts et publications à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille euros (1.000,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la société comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Girardeaux et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008. LAC/2008/52762. Reçu douze euros EUR 12,-.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009008553/5770/47.

(090007179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

United Resources S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 143.989.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendacht, den fünfzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul DECKER, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Falk BUNSE, Geschäftsmann, geboren in Paderborn am 10. Juni 1953, wohnhaft in D-33100 Paderborn, Gotenweg, 16 (Deutschland)

hier vertreten durch Herr Max MAYER, Privatbeamter, berufsansässig in Luxemburg auf Grund einer Vollmacht ausgestellt in Luxemburg am 12. Dezember 2008.

Welche Vollmacht nach gehöriger "ne varietur" Paraphierung, durch den Bevollmächtigten und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt.

Der Erschienene, vertreten wie eingangs erwähnt, ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die hiermit gegründet wird, wie folgt zu beurkunden:

§ 1 Zweck, Dauer, Name, Sitz

1. Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach Luxemburger Recht (nachstehend die "Gesellschaft") gegründet, die durch die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neueste Fassung, sowie durch nachstehende Satzung geregelt wird.

2.1. Zweck der Gesellschaft ist die Geschäftsführung und die Übernahme der persönlichen Haftung von Unternehmen sowie das Halten von Beteiligungen an Kapital- bzw. Personengesellschaften. Daneben kann die Gesellschaft den gewerbsmäßigen An- und Verkauf von Edelmetallen, Nicht-Edelmetallen, sonstigen Rohstoffen sowie Waren einschließlich deren jeweiliger Weiterverarbeitung betreiben, sowie die Unternehmensberatung für jedwede Personen juristischer bzw. privater Natur ausüben.

2.2. Die Gesellschaft ist zu allen Maßnahmen und Geschäften kaufmännischer, gewerblicher oder finanzieller Natur berechtigt, die der Erreichung und Förderung des Gesellschaftszwecks dienlich sein können.

Hierzu gehören auch die Errichtung von Zweigniederlassungen sowie der Erwerb und die Errichtung von anderen Unternehmen bzw. die Beteiligung daran.

2.3. Die Gesellschaft wird insbesondere die Gesellschaften, an denen sie eine Beteiligung hält, mit den notwendigen Dienstleistungen in Bezug auf Verwaltung, Kontrolle and Verwertung versorgen. Zu diesem Zweck kann die Gesellschaft auf die Unterstützung anderer Berater zurückgreifen.

3. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

4. Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung führt die Bezeichnung United Resources S.à r.l.

5. Der Gesellschaftssitz wird in Luxemburg-Stadt im Großherzogtum Luxemburg festgelegt. Der Sitz kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

§ 2 Gesellschaftskapital, Anteile

1. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,00) pro Anteil. Jeder Anteil gewährt jeweils ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Gesellschafterversammlungen.

2. Die Änderung des Gesellschaftskapitals bedarf der Zustimmung der Mehrheit der Gesellschafter wobei diese Mehrheit drei Viertel des Kapitals vertreten muss.

3. Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer pro Anteil an. Miteigentümer eines einzelnen Anteils müssen eine Person ernennen, die beide gegenüber der Gesellschaft vertritt.

4. Rechtsgeschäftliche Verfügungen eines Gesellschafters über seinen Gesellschaftsanteil oder Teilen hiervon bedürfen zu ihrer Wirksamkeit eines zustimmenden Beschlusses aller anderen Gesellschafter.

5. Der Tod, die Insolvenz oder die Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters bewirkt nicht die Auflösung der Gesellschaft.

6. Gläubiger oder Rechtsnachfolger der Gesellschafter dürfen unter keinen Umständen Siegel an Vermögensgegenständen oder Dokumenten der Gesellschaft anbringen.

§ 3 Geschäftsführung

1. Die Gesellschaft wird geführt durch einen oder mehrere Geschäftsführer. Die Geschäftsführer müssen nicht Gesellschafter sein. Die Geschäftsführer werden von der Gesellschafterversammlung ernannt. Die Gesellschafterversammlung bestimmt auch die Dauer ihres Mandates. Die Geschäftsführer können jederzeit, ohne Angabe von Gründen aus ihren Funktionen entlassen werden.

2. Dritten gegenüber ist - auch im Fall mehrerer Geschäftsführer - jeder Geschäftsführer unbeschränkt bevollmächtigt, jederzeit im Namen der Gesellschaft zu handeln und Geschäfte und Handlungen zu genehmigen, die mit dem Gesellschaftszweck in Einklang stehen (Alleinvertretungsberechtigung). Die Geschäftsführer sind von etwaigen Beschränkungen des Selbstkontrahierens befreit. Vollmachten werden durch die Geschäftsführer privatschriftlich oder aufgrund notariell beglaubigter Urkunde erteilt.

3. Durch den Tod oder den Rücktritt eines Geschäftsführers, aus welchem Grund auch immer, wird die Gesellschaft nicht aufgelöst.

4. Es besteht keine persönliche Haftung der Geschäftsführer für Verbindlichkeiten, die sie vorschriftsmäßig im Namen der Gesellschaft eingehen. Als Bevollmächtigte sind sie lediglich für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich.

§ 4 Entscheidungen der Gesellschafter, Gesellschafterversammlung

1. Jeder Gesellschafter kann an den Gesellschafterversammlungen der Gesellschaft teilnehmen, unabhängig von der Anzahl der in seinem Eigentum stehenden Anteile. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt oder vertritt.

2. Die Beschlüsse der Gesellschafter sind nur rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern angenommen werden, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten. Die Abänderung der Satzung benötigt die Zustimmung

(i) der einfachen Mehrheit der Gesellschafter,

(ii) die wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

3. Sollte die Gesellschaft einen alleinigen Gesellschafter haben, so übt dieser die Befugnisse aus, die der Gesellschafterversammlung gemäß Sektion XII des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neueste Fassung, zustehen.

§ 5 Geschäftsjahr, Konten, Gewinnausschüttungen

1. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.

2. Am einunddreißigsten Dezember jeden Jahres werden die Konten geschlossen und der oder die Geschäftsführer stellen ein Inventar auf, in dem sämtliche Vermögenswerte und Verbindlichkeiten der Gesellschaft aufgeführt sind. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in das Inventar und die Bilanz nehmen.

3. Fünf Prozent des Nettogewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva sowie den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.

§ 6 Gesellschaftsauflösung, Liquidation

1. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt Befugnisse und Vergütungen der Liquidatoren fest. Die Liquidatoren haben alle Befugnisse zur Verwertung der Vermögensgüter und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft. Der nach Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft bestehende Überschuss wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu dem ihnen zustehenden Kapitalanteil aufgeteilt.

Zeichnung und Zahlung der Gesellschaftsanteile

Die fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile wurden vollständig vom alleinigen Anteilhaber Herrn Falk BUNSE, vorbenannt gezeichnet und vollständig in bar einbezahlt, demgemäß verfügt die Gesellschaft über einen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00), wie dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2008.

10700

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf eintausendeinhundert Euro (EUR 1.100,00) geschätzt.

Beschlüsse

Unverzüglich nach Gesellschaftsgründung hat der Gesellschafter, der das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital vertritt, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Der Sitz der Gesellschaft ist in L-1611 Luxemburg, 41, Avenue de la Gare.
2. FCRT FIRST COMMODITY RESOURCES TRADING S. à r.l. eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in L-8017 Strassen, 18, rue de la Chapelle (RCS Luxembourg N B. 135.246), wird auf unbestimmte Zeit zum Geschäftsführerin ernannt. Als Geschäftsführer ist er zur Einzelvertretung berechtigt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, welcher dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt ist, hat der Erschienene mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M.MAYER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 décembre 2008. Relation: LAC/2008/50737. Reçu € 62,50.- (soixante-deux euros cinquante cents).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 5. Januar 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009008489/206/121.

(090006624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Ruban I, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.986.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-deux décembre

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) La société anonyme NOVUS CAPITAL S.A. établie sous les lois luxembourgeoises, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133632 et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A Boulevard Royal.

2) GENDOLF S.A., ayant son siège Urb, Obarrio, 56e Street, Enid Building, Ofic.#4, Republic of Panama, enregistrée au register national de Panama sous le numéro - Microjacket 380951 - Document 117030,

toutes deux ici représentées par Monsieur Bernard ZIMMER, administrateur de sociétés, demeurant à Leudelange, pour la comparante sub. 1 en vertu d'une procuration en date du 19 décembre 2008 et pour la comparante sub.2. en sa qualité d'administrateur.

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Lesquelles comparantes, ici représentées comme il est dit ci-avant, ont requis le notaire de dresser acte d'une société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de «RUBAN I».

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations ou de billets.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son projet.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à 31.000,- € (trente-et-un mille euros) divisé en 100 (cent) actions d'une valeur nominale de 310,- € (trois cent dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions. Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi. Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Art. 6. Entre actionnaires, les cessions d'actions sont libres.

Sauf en cas de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, la cession d'actions à une personne qui n'est pas actionnaire est soumise à l'agrément du conseil d'administration et au droit de préemption des autres actionnaires. Ces droits s'exercent selon la procédure décrite ci-après.

L'actionnaire qui souhaite céder tout ou partie de ses actions doit en aviser le conseil d'administration par lettre recommandée en indiquant dans son avis de cession le nombre et les numéros des actions dont la cession est envisagée, en même temps que les nom, prénom, profession et adresse du ou des cessionnaires proposés.

Dans les huit (8) jours de la réception de l'avis de cession par le conseil d'administration, ce dernier doit prendre position.

Si le conseil d'administration donne son agrément, la cession peut avoir lieu librement.

Si le conseil d'administration refuse son agrément, un tel refus n'ayant pas besoin d'être motivé, ou si le conseil d'administration ne prend pas position endéans le délai imparti, l'avis de la cession est communiqué aux autres actionnaires par lettre recommandée.

Les autres actionnaires disposent alors d'un droit de préemption sur les actions faisant l'objet de l'avis de cession. Le droit de préemption porte sur tout ou partie de ces actions. Il s'exerce proportionnellement au nombre d'actions possédées.

L'actionnaire qui entend exercer son droit de préemption doit en informer le conseil d'administration par un avis d'exercice transmis par lettre recommandée endéans les quinze (15) jours de la réception de la communication du conseil d'administration, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Si aucun actionnaire n'a avisé le conseil d'administration dans le délai imparti, le conseil d'administration informera l'actionnaire cédant ainsi que le ou les cessionnaires proposés du fait que la cession d'actions envisagée par l'actionnaire cédant peut avoir lieu.

Le conseil d'administration vérifiera la régularité formelle de la cession d'actions et sa conformité aux présents statuts puis procédera à l'inscription du transfert dans le registre des actions. Le non-exercice total ou partiel par un actionnaire de son droit de préemption accroît celui des autres. Dans ce cas la règle de proportionnalité telle que prévue ci-avant sera écartée au profit de celui ou ceux des actionnaires restants

Le dividende de l'exercice en cours et les bénéfices antérieurs sont répartis pro-rata temporis entre le cédant et le cessionnaire à compter de la date de la cession.

Titre III. Administration

Art. 7. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables

par elle. Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateur le demandent.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 10. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice de décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 11. des statuts.

Art. 11. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans. Ils restent en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les commissaires sortant sont rééligibles.

Titre V. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le 1^{er} lundi du mois de juillet à 14 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales peuvent être tenues aux endroits désignés dans les convocations.

Art. 15. Chaque action donne droit à une voix, sauf les limitations prévues par la loi.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un porteur de procuration. Cette procuration peut être donnée par écrit, par câble, par télécopie ou par voie télégraphique.

Le conseil d'administration détermine toutes autres conditions requises pour prendre part à une assemblée générale des actionnaires.

Le décès, l'incapacité ou la faillite de l'un des actionnaires n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'actionnaire décédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 16. L'année sociale commence le 01 janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. L'excédant favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00 %) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 18. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 19. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui jusqu'au 31 décembre 2009.

La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2010.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) la société Gendolf S.A., préqualifiée, quatre-vingt dix neuf actions	99
2) la société Novus Capital S.A., préqualifiée, une action	<u>01</u>
Total: cent actions	100

L'action souscrite par Novus Capital S.A a été entièrement libérée. Toutes les autres actions ont été libérés à raison de 77,50,- € par action de sorte que la somme de sept mille neuf cent quatre-vingt deux Euro cinquante cents (7.982,50 €), se trouve dès maintenant à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Les actions resteront nominatives jusqu'à leur complète libération.

La libération intégrale, à savoir à raison de 23.017,50 € (vingt-trois mille dix-sept EURO cinquante cents) sera effectuée à la première demande de la société.

Ainsi le capital social est libéré à concurrence de 25,75 % (vingt-deux virgule vingt cinq pour cents).

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ 1.450,- EUR

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentés comme il est dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 3 et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Bernard ZIMMER, né le 25 octobre 1952 à Kinshasa, demeurant professionnellement 25A boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- Monsieur Moulay O. EL ALAOUI EL ABDALLAOUI, né le 27 novembre 1965 à Rabat (Maroc), demeurant professionnellement 25A boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

- Madame Yamina BENALLAL, née le 03 février 1971 à Thionville, demeurant professionnellement 25A boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes BEFAC Fiduciaire Expertises-Comptables et Fiscales Sàrl, (RCS Luxembourg: B. 45.066) ayant son siège 25A boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

4. Le siège social de la société est établi à Luxembourg, L-2449, 25A boulevard Royal.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, préqualifié, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B.ZIMMER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52252. Reçu € 155.- (cent cinquante-cinq euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009008492/206/182.

(090006546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Orlean Invest Integrated Logistic Services Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 62.592.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit.

Le vingt-deux décembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

LETSGO LIMITED INC., une société de droit panaméen, avec siège social à Panama-City, République de Panama, enregistrée sous le microfilm numéro 373.134, document numéro 65.297,

ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé établie à Port Harcourt, le 4 décembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- ORLEAN INVEST INTEGRATED LOGISTIC SERVICES HOLDING S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B62592 (ci-après la "Société"), a été constituée par acte reçu par Maître Marthe THYES-WALCH, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 17 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 256 du 20 avril 1998.

- Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 9 janvier 2007, publié au Mémorial C numéro 526 du 4 avril 2007.

- La Société a actuellement un capital social de cinquante mille Euros (€ 50.000.-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de cinq cents US dollars (€ 500.-) chacune.

- La comparante est devenue propriétaire de la totalité des actions de la Société, suite à un contrat de transfert d'actions daté du 3 décembre 2008.

- Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que tout le passif de la Société est réglé.

- L'activité de la Société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: THILL; SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 2 janvier 2009. Relation GRE/2009/31. Reçu douze euros 12 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial;

Junglinster, le 8 janvier 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009008498/231/48.

(090006710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.